

**DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE TEMPORAIRE
POUR LES LOCAUX D'HABITATION A BERGHEIM**

ANNEXE 1 : ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Je soussigné(e)

() Madame () Monsieur

NOM :

PRENOM :

DOMICILIE(E) :

CP : VILLE :

Agissant en tant que :

() **Propriétaire**

(fournir photocopie du compromis de vente ou l'attestation notariée)

() **Mandataire** du propriétaire : NOM - Prénom du propriétaire :

(fournir rengagement du propriétaire et la photocopie du bail (si locataire))

Du local objet de la demande d'autorisation de changement d'usage situé :

Adresse :

Bâtiment :

Escalier :

Etage :

Porte :

Superficie en m² :

() **ATTESTE** que le règlement de copropriété du local visé ci-dessus ne s'oppose pas au changement d'usage sollicité - *Ecrire la totalité du texte ci-dessous (fournir copie de l'extrait du règlement de copropriété ou l'accord de l'assemblée générale).*

() **ATTESTE** que le logement mis en location est décent (conformément à la réglementation en vigueur) - *Ecrire la totalité du texte ci-dessous.*

Fait à _____, le _____
Signature

Rappel :

Les personnes enfreignant les dispositions de l'article L.631-7-1 du CCH et du présent règlement s'exposent, conformément aux articles L.651-2 et 3 du même code, aux sanctions suivantes :

- Une amende civile dont le montant ne peut excéder 50 000 € par local irrégulier transformé avec possibilité pour la commune de demander au président du TGI d'ordonner le retour à l'usage d'habitation du local transformé sans autorisation dans un délai qu'il fixe. Au terme de ce délai, il peut être prononcé une astreinte d'un montant maximal de 1 000 € par jour et par m² utile.
- Une peine d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 80 000 € ou de l'une de ces deux peines seulement.